Fourniture et pose d'un revêtement de sol en caoutchouc sans vitrifcation de surface et sans vernis pour une sécurité antidérapante accrue, conformément aux exigences de la norme EN 1817.

Le revêtement doit présenter les critères suivants pour prouver qu'il répond aux caractéristiques requises en matière d'environnement et de durabilité :

* Déclaration environnementale spécifique au produit (EPD) selon la norme ISO 14025.

Les exigences techniques suivantes (valeurs d'essai moyennes de la production en cours) doivent être respectées et justifiées sur demande :

* Comportement au feu selon EN 13501-1 : Cfl-s1, collé sur un support minéral.
* Inoffensif du point de vue de la toxicité du feu selon la norme DIN 53436.
* Exempt de polymères contenant du chlore et de parfums potentiellement allergènes.
* Comportement électrostatique lors de la marche selon EN 1815 : antistatique, charge < 2 kV.
* Abrasion selon ISO 4649, perte de volume moyenne pour une charge de 5 N : 90 mm³.
* Classification antidérapante selon EN 16165 : R11, A, B et C, sans vitrification de surface supplémentaire
* Classification selon le règlement 9729 du bpa : GS3
* Convient pour le chauffage au sol selon EN 1264-2 jusqu'à 35° C max.
* 2,0 mm d'épaisseur
* Indice d'amélioration des bruits d'impact selon ISO 10140-3 : 7 dB
* Largement résistant aux huiles et aux graisses

Design de la planification : structure de surface réflective avec une sécurité antidérapante accrue. Design à grains unis non directionnels avec saupoudrage supplémentaire de paillettes d'aluminium, d'éclats de granit saupoudrés non directionnels et de granulés antidérapants. Couleur au choix dans le programme standard.

Le revêtement de sol doit être posé sans joints.

Lés : ~ 1,20 m x 15 m

**Fabricant / Type :**

'.........'

(à inscrire par le soumissionnaire)

Coller sur toute la surface avec une colle à dispersion sans solvant et conforme à la norme GEV-EMICODE EC 1 PLUS ou à une norme équivalente à faible émission, selon les recommandations du fabricant.

**Fabricant / Type :**

'.........'

(à inscrire par le soumissionnaire)